

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

## D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale-Laval, Québec.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE : Nominations de Commissaires d'écoles.—PÉDAGOGIE : Chronique scolaire.—L'école primaire, par B. Lippens.—MÉTHODOLOGIE : Leçon de grammaire sur les temps simples et les temps composés.—PARTIE PRATIQUE : I, Exercice sur les noms—II, Devoir à mettre à la seconde personne du singulier—III, Dictée avec explications grammaticales—Arithmétique, problèmes.—Leçon de choses, le papier—DIVERS : Poésie, Dieu, par Lamartine—Physique agricole, par H. Larue—Bibliographie—Annonces.

### ACTES OFFICIELLES

#### NOMINATIONS.

Département de l'Instruction publique.—Commissaires d'Écoles.

Québec, 25 août 1881.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 23 août courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, de faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

Comté de Verchères, Saint-Antoine, Jean-Bte Phaneuf et Olivier Gaudet, fils, en remplacement de Joseph Maxime Archambault et de Cléophas Bourgeois.

Comté de Vaudreuil, Le Très-Saint-Rédempteur.—Cornelius McGreevy, Frs. Brazeau, Treflé Sabourin, Célestin Thauvet et Jean-Bte. Vachon. Nouvelle municipalité.

Comté de Kamouraska, Saint-Pascal.—Daniel Hatton, en remplacement de lui-même, et Joseph Levesque, fils de Magloire, en remplacement de Édouard Hudon.

#### Québec Cité.

Bureau catholique.—Frs. Léon Gauvreau, en remplacement de lui-même.

Comté de Saguenay, Rivière Sainte-Marguerite.—Johnny Gauthier et Louis Gauthier, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Rimouski, Mont Joli.—Jean-Bte. Beaulieu, Charles Modard, Octave Valcourt, Norbert St. Pierre et Joseph Gagnon, (employé sur l'Intercolonial). Municipalité nouvelle.

Comté de Témiscouata, Sainte-Françoise.—Léandre Rioux, en remplacement de Julien Beaulieu.

Comté d'Arthabaska, Saint-Christophe.—Tréflé Neault, en remplacement de Lazare Chesnay, décédé.

Comté de Bagot, Sainte-Rosalie.—Joseph Beaudoin et Jean-Bte. Racine, en remplacement de Frs. X. Lavallée et Noël Richard.

Comté de Beauce, Saint-Frédéric.—Anselme Plante et Jean-Bte. Nadeau, fils, en remplacement de Édouard Nadeau et Hilaire Gigudre.

Comté de Beauce, Saint-George d'Aubert Gallion, Joseph Gilbert, fils, et Olivier Loignon, en remplacement de Raphael Paquet et Jean Morin.

Comté de Chicoutimi, Grande Baie.—Philibert Gagnon, en remplacement de lui-même.

Comté de Compton, N. D. des Bois de Chesham.—Régis Demoulin, en remplacement de Eugène Côté.

Comté de Jacques-Cartier, Saint-Raphael de l'Île Bizard.—Le Révd. F. X. Laberge, prêtre, en remplacement de lui-même et Honoré Lauzon, en remplacement de Stanislas Wilson.

Comté de Rimouski, Sainte-Flavie.—Jean Perreault, en remplacement de Ovide Cazes.

Comté de Gaspé, Cap Chatte.—M. Didyme Isabella, en remplacement de lui-même et le Révd. Philippe Moreault, en remplacement de Louis St. Pierre.

Comté de Gaspé, La Malbaie.—George Radley Watters et Philip Francis Vardon, en remplacement de George Pachwood et de Philip Francis Vardon.

Comté de Gaspé, Newport.—Zéphirin Bécu, en remplacement de lui-même, et William Smith, en remplacement de James Jessap.

Comté d'Hochelega, N. D. de Grâces.—Henry Mills, en remplacement de lui-même.

Comté de Pisiet, Saint-Aubert.—Jean-Marie Dubé, Théophrase Dubé et Félix Bélanger, en remplacement de Jean-Marie Dubé et Auguste Dubé sortant de charge, et de Thaddée Jean, qui a quitté la municipalité.

Comté d'Ottawa, N. D. de la Sallette.—Antoine Chalifour et Joseph Brazeau, en remplacement de Joseph Lanzon et de John Woods.

Comté de Québec, Saint Dunstan.—James Heal, en remplacement de John Smith.

Comté de Saint-Hyacinthe, Saint-Damase.—André Gagnon, en remplacement de Cyrille Fréchette.

Comté des Deux Montagnes, Saint-Benoit.—Augustin Ledue, en remplacement de Noé Barbarie.

Comté de Saint-Jean, Ville de Saint-Jean.—L'honorable Félix Gabriel Marchand et Noël Chaput, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Témiscouata, Saint-Honoré.—Ferdinand Morin, en remplacement de Moïse Bérubé.

Comté de Chicoutimi, canton Bourget.—Norbert Lavoie et Cyprien Dumais, en remplacement de Joseph Tremblay, et Jules Tremblay, sortis de charge, et Nérée Brassard, à la place de Louis Larouche, qui a quitté la municipalité.

Comté de Chimitimi, Jonquière.—Onésime Pedneau et Jean Albarden, en remplacement de Côme Pedneau et d'Augustin Tremblay.

Comté de Dorchester, Saint-Bernard.—Cyrille Grégoire et Joseph Vaillancourt, en remplacement de Etienne Guay et de Louis Faucher.

Comté de Dorchester, Saint-Isidore.—Majorique Fortier et Thomas Mercier, en remplacement de Honoré Guay et de Louis Samson.

Comté de Charlevoix, Malbaie.—Joseph Stanislas Perrault en remplacement de M. Doucet.

Comté de Kamouraska, Saint-Eléuthère.—

Andronique Ouellet et Grégoire Lagacé, en remplacement de Joseph Tardif et de François St. Pierre.

Comté de Montmagny, Saint-Paul de Montminy.—Charles Blais, en remplacement de Phidyme Côté.

Comté de Montmorency, Sainte-Pétronille.—Prudent Blais, en remplacement de lui-même, et Joseph Côté, en remplacement de Xavier Côté.

Comté de Terrebonne, Sainte-Marguerite de Wexford.—M. George Gorreault, en remplacement de Toussaint Beaudry.

Comté de Huntingdon, Franklin.—Benjamin Rowe, en remplacement de lui-même.

#### *Syndics d'Écoles.*

Comté de Compton, Winslow Sud.—Cléophas Bergeron, en remplacement de Joseph Cormier.

Comté de Mégantic, Leeds.—Thomas Craig, en remplacement de lui-même.

Comté de Stanstead, Barford.—Joseph Létreault, en remplacement de lui-même.

Comté de Lotbinière, Saint-Sylvestre.—William Woodside, en remplacement de John Machell.

Comté de Québec, Saint-Colomban de Sillery.—E. J. Price, en remplacement de lui-même.

#### *Nomination de Commissaires d'Écoles.*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 3 septembre courant [1881], et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Wolfe, Saint-Joseph de Ham-Sud—MM. Frédéric George Goodenough et James Mackay, vu qu'il n'y a pas eu d'élection en juillet dernier.

#### *Nominations de Commissaires d'Écoles.*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 3 septembre courant, de révoquer l'ordre en conseil No. 281, du 25 août dernier, et de nommer les messieurs suivants commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de "Canton Bourget," dans le comté de Chicoutimi, savoir : MM. Jules Tremblay et Cyprien Dumais, en remplacement de MM. Joseph Tremblay et Jules Tremblay, sortis de charge, et Delphis Tremblay, remplacement de M. Louis Larouche, qui a quitté la municipalité.

## PÉDAGOGIE

## CHRONIQUE SCOLAIRE

Je reprends la plume après trois mois de repos. Les bains, l'air de la mer, les courses à travers les bois m'ont distrait tellement que j'ai oublié les livres, les plumes et le papier et que j'ai presque aimé la vie sauvage. C'est ainsi que la Providence sait approprier le goût aux besoins de l'homme ou en fait triompher par l'amour du devoir. Mais le repos complet produit souvent sur l'intelligence un effet analogue à celui que produit un soleil ardent sur une peau blanche. Ne soyez donc pas surpris, chers lecteurs, de trouver mon style plus raide, ma langue moins déliée. *Les délices de Cupoue* n'ont jamais formé de soldats ni les vacances de fameux écrivains.

Mais avant et après le repos, le travail ; et je suis heureux de renouer les liens qui m'unissaient l'an dernier à mes amis éloignés. Aujourd'hui je dirai un mot des avantages de la science et par conséquent de l'étude pour l'instituteur. Je sais que je heurterai quelques idées que je méprise et quelques hommes que j'admire, mais la vérité a des droits et l'erreur n'en a pas.

L'instituteur doit être un homme instruit. " Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse," dit Notre Seigneur. Cette parole s'adresse surtout aux prêtres en qui Dieu veut une science très étendue ; mais elle s'adresse aussi à tous ceux qui ont charge d'instruire et de former leurs semblables. Un instituteur ignorant est l'opprobre de la classe enseignante, le désespoir de son école. L'enseignement profane et religieux qui incombe au maître d'école exige chez lui un développement que l'étude approfondie peut seule donner. On ne doit pas ignorer que les différentes matières de la science humaine se donnent de mutuelles lumières, se prêtent un mutuel appui.

Qui pourra nier *v. gr.* que la connaissance du latin et du grec sert beaucoup à la culture de la langue maternelle ? que les sciences naturelles sont d'une application constante dans la vie ordinaire ? que la philosophie est une aide puissante dans la direction d'une école ?

On dira peut-être ; l'instituteur n'a pas besoin de tout connaître pour instruire de petits enfants ? Mais oublie-t-on que ces petits enfants deviendront des hommes plus tard et qu'ils n'auront en fait de connaissances scientifiques et religieuses que ce qu'ils auront appris à l'école et à l'église ? Oublie-t-on que plus l'instituteur sera instruit, mieux il enseignera les matières exigées par le programme des études, que par conséquent les enfants l'approfondiront davantage ? Pourquoi prend-on tant de plaisir à la conversation des hommes savants ? C'est que, sans s'en apercevoir, ils nous donnent des aperçus lumineux sur l'histoire, les hommes et les choses. Ils nous instruisent et d'une manière agréable, car l'intelligence saisit immédiatement la beauté des choses. La science de l'instituteur n'est pas différente de celle des autres hommes, elle réjouit l'enfant, lui fait aimer l'étude, le forme à la science et à la vertu. On dit que les écoliers prennent toujours un chemin long et difficile. Ainsi en est-il d'un instituteur qui, au lieu d'enseigner, devrait fréquenter encore les bancs de l'école.

Dépourvu de science il ira par tâtonnements et n'obtiendra qu'un succès médiocre ; mais s'il est *capable*, si son esprit est développé par les sciences physiques et surtout philosophiques, par l'étude au moins d'une langue morte, s'il possède une connaissance raisonnée de la religion, il marchera rapidement.

Mais s'il est trop savant il ne saura pas se mettre à la portée des élèves ? Monseigneur Baillargeon répondait à cela : Que ce n'est pas la science qui rend les hommes inintelli-

gibles, mais bien le manque de science, et il avait raison.

Mais la pédagogie, il n'aura pas le temps de l'apprendre ? Ne craignez rien, chers lecteurs, ce ne sont pas les instituteurs éclairés qui manquent le plus de pédagogie. Ces hommes intelligents apprennent d'abord les choses et ensuite apprennent bien plus facilement à les enseigner, et je vous avoue que je n'ai jamais moi-même enseigné parfaitement ce que je ne savais pas parfaitement.

R. G. T., ptre.

---

### L'ÉCOLE PRIMAIRE

---

Les parents sont les instituteurs naturels, providentiels de leurs enfants.

C'est à eux qu'incombe le devoir sacré de donner dans la mesure de leurs forces, à leurs enfants les soins du corps, de l'intelligence et de l'âme ; c'est un droit naturel qu'ils tiennent du Père céleste même, et qu'aucune autorité humaine ne peut leur ravir, s'ils en font un usage selon Dieu.

D'un autre côté, à l'Eglise appartient, de droit divin, l'autorité en ce qui concerne la direction des âmes, les intérêts spirituels, tout ce qui se rapporte à la destinée de l'homme, c'est à dire au but le plus élevé de l'éducation.

Si tous les parents avaient les connaissances, les aptitudes et le temps nécessaires pour donner eux-mêmes à leurs enfants une éducation *complète*, et s'ils se mettaient tous de cœur et d'âme à ce noble travail, l'éducation domestique serait suffisante, et le besoin d'écoles ou de précepteurs ne se ferait nulle part sentir. Mais il n'en est pas ainsi dans la pratique des choses.

Presque tous les parents sont forcés, par les circonstances de confier, du moins partiellement, cette éducation à d'autres personnes, de céder une partie de leur autorité à ceux

qui les remplacent ainsi auprès de leurs enfants.

Il est de plus, matériellement impossible que les Pasteurs, qui sont de droit divin, chargés d'enseigner les immuables vérités de la religion, se mettent en communication avec tous les enfants et toutes les personnes de leurs paroisses pour leur enseigner ces vérités, et diriger leurs actions. Ces soins incombent, en premier lieu, aux parents, auxquels l'Eglise fait un devoir de diriger leurs enfants par le précepte et par l'exemple, dans la voie du bien, de réunir tous leurs efforts pour que leurs enfants méritent le titre de bons chrétiens.

Un bon chrétien aime Dieu par-dessus toutes choses et son prochain comme lui-même pour l'amour de Dieu.

Qui aime véritablement son prochain, cherche à faire du bien aux autres et tâche de se rendre utile à ses semblables, à son pays, à la société. Il pratique la justice et la charité ; il remplit bien les devoirs de son état ; il fait un bon usage de ses richesses, de ses talents, de son intelligence, des dons variés que la Providence lui a octroyés.

Bon chrétien signifie donc, non seulement homme religieux, mais bon citoyen, bon patriote, homme dévoué, membre utile de la société. Voilà le but vers lequel doit tendre l'éducation.

L'éducation intellectuelle, aidée de l'éducation physique est destinée à nous donner la force, les capacités nécessaires pour satisfaire à nos besoins temporels, et par là nous rendre capables de faire en ce monde quelque chose qui puisse profiter à nous-mêmes et aux autres ; c'est à dire, nous fournit les moyens de remplir plus fidèlement nos devoirs de chrétiens et de citoyens.

B. LIPPENS,

---

## METHODOLOGIE

## LEÇON DE GRAMMAIRE

Faisant suite à celle du No. 10, page 114.

M.—Dans notre dernière leçon, mes enfants, je vous ai dit qu'il y a cinq modes dans le verbe. Pourriez-vous les nommer, Léon ?

Léon.—Oui, monsieur ; ce sont : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

M.—Nous avons vu aussi que chaque mode a plusieurs temps, et que ces mêmes temps indiquent le moment auquel se rapporte l'action. C'est par la manière dont ils sont écrits que nous apprendrons à les connaître.

Mais quelquefois le verbe s'emploie seul, d'autres fois il est accompagné d'un autre verbe. Quand il est seul, le temps où il entre est appelé *temps simple*, quand il est accompagné d'un autre verbe, ce temps est appelé *temps composé*.

Je vais écrire plusieurs temps différents sur le tableau et vous distinguerez les temps simples des temps composés. (*Le maître écrit et fait lire*) : *je donne, j'ai donné, je donnais, j'avais donné, je donnai, j'eus donné, je donnerai, j'aurai donné*.

Voyons maintenant, Joseph, de combien de manières différentes ai-je écrit *donner* ?

Joseph.—De huit manières différentes, monsieur.

M.—Bien, j'ai écrit là les huit temps du mode *indicatif*. Dites-moi, Louis, combien il y a de temps simples et combien de temps composés.

Louis.—Il y a quatre temps simple et quatre temps composés.

M.—Ecrivez maintenant sur vos ardoises, en deux colonnes, les temps simples à gauche et les temps composés à droite. (Les élèves écrivent, les uns correctement, les autres en mêlant les temps simples avec les temps

composés). Le maître fait changer les ardoises et écrit lui-même sur le tableau :

TEMPS SIMPLES	TEMPS COMPOSÉS
---------------	----------------

Je donne	J'ai donné
Je donnais	J'avais donné
Je donnai	J'eus donné
Je donnerai	J'aurai donné

M.—Comment voyez-vous, Henri, que *donne, donnais, donnai, donnerai* appartiennent à des temps simples, et *j'ai donné, j'avais donné* etc., à des temps composés ?

Henri.—Parce que dans le premier cas le verbe est employé seul et dans le second, il est accompagné du verbe *avoir*.

M.—C'est bien, mon ami. A présent je vais écrire le nom de chacun des huit temps de l'*indicatif*, vous allez en même temps les transcrire sur vos ardoises et vous me les nommerez par cœur à la prochaine leçon.

Les quatre temps simples de l'*indicatif* sont : le *présent*, l'*imparfait*, le *passé défini*, le *futur simple* ; les quatre temps composés sont : le *passé indéfini*, le *plus que parfait*, le *passé antérieur* et le *futur passé*.

## EXERCICE

*Je marche, tu parlais, j'aurai compté, il brisa, nous avons sauté, vous chanterez, ils avaient écouté, ces personnes auront reculé, tu chantais, cet homme a bâché, j'avais acheté, nous étudions, vous marchandiez, ils auront chassé.*

## CORRIGÉ

TEMPS SIMPLES	TEMPS COMPOSÉS
Je marche	J'aurai compté,
Tu parlais	Nous avons sauté
Il brisa	Ils avaient écouté
Vous chanterez	Ces personnes auront reculé
Tu chantais	Cet homme a bâché
Nous étudions	J'avais acheté
Vous marchandiez	Ils auront chassé.

## PARTIE PRATIQUE

## I

L'élève écrira en trois colonnes les noms suivants : *personnes, animaux, plantes.*

Le pharmacien, la violette, le forgeron, l'éléphant, le vieillard, la bonne, le géôlier, le prédicateur, la fermière, l'ours, le lis, le chardon, l'asperge, le chou, le portier, le bucheron, l'oreille, le rat, le lierre, le fermier, le chat, le colporteur, l'institutrice, la betterave, le tabac, le menuisier, le maire, le conseiller, le mouron, la taupe.

## CORRIGÉ.

PERSONNES.	ANIMAUX.	PLANTES.
Pharmacien	Eléphant.	Violette.
Forgeron	Louve	Lis
Vieillard	Ours	Chardon
Géôlier	Rat	Asperge
Prédicateur	Chat	Chou
Fermière	Taupe	Oseille
Portier		Lierre
Bûcheron		Betterave
Fermier		Tabac
Colporteur		Mouron
Institutrice		
Menuisier		
Maire		
Conseiller		

## II

Devoir à mettre à la seconde personne du singulier.

## HONOREZ LE VIEILLARD

Vous êtes jeune, mon enfant, vous êtes plein de vie ; vous chantez, vous folâtrez comme l'oiseau qui vole près de son nid ; lorsque vous courez, dans vos jeux vos pieds semblent ne pas toucher la terre. Vous ne serez pas toujours ainsi.

Ce vieillard qui marche d'un pas si lent, appuyé sur un bâton, a été jeune, alerte, bouillant, joyeux comme vous. Maintenant il n'a d'autre joie que celle que demande une

vie sans reproches et les témoignages d'affection de ceux qui l'entourent.

Ce vieillard, mon ami, a droit à tous vos respects, et si vous voulez n'être point repoussé un jour, lorsque vous serez vieux comme lui, vénérez-le. Cet homme courbé sous le poids des ans, a beaucoup travaillé, beaucoup souffert ; il est plein d'expérience et possède la sagesse ; il est près de Dieu, car il ira bientôt à lui.

Ayez donc toutes sortes d'égards pour sa vieillesse, écoutez-le avec une douce complaisance, que ses moindres désirs vous soient des ordres, et vous réjouirez ses derniers jours, et Dieu vous bénira.

N'oubliez jamais que celui qui attriste le vieillard, que celui qui le raille sera maudit ; à son tour, il ne trouvera que mépris et abandon.

DUHAMEL.

## MODÈLE

*Honore le vieillard.*

*Tu es jeune, mon fils, tu es plein de vie, etc.*

## III

## DICTÉE

## LA BROSSE

“ Morbleu ! lui dis-je un jour, c'est pour la troisième fois que je vous ordonne de m'acheter une brosse. Quelle tête ! Quel animal ! ” Il ne répondit pas un mot, il n'avait rien répondu la veille à une pareille *incartade*. “ Il est si exact. ” disais-je ; je n'y concevais rien. “ Allez chercher un linge pour nettoyer mes souliers, ” lui dis-je en colère ; pendant qu'il allait, je me repentai de l'avoir ainsi brusqué. Mon courroux passa tout à fait, lorsque je vis le soin avec lequel il tâchait d'ôter la poussière de mes souliers sans toucher à mes bas ; j'appuyai ma main sur lui en signe de réconciliation. “ Quoi, dis-je alors en moi-même, il y a donc des hommes qui décroissent les souliers des autres

pour de l'argent !” Ce mot fut un trait de lumière qui vint m'éclairer ; je me ressouvins tout à coup qu'il y avait longtemps que je n'en avais point donné à mon domestique. “ Joannetti, lui dis-je, en retirant mon pied, avez-vous de l'argent ? ” Un demi-sourire de justification parut sur ses lèvres à cette demande. “ Non, monsieur, il y a huit jours que je n'ai plus le sou ; j'ai dépensé tout ce qui m'appartenait pour vos petites emplettes. ” “ Et la brosse ! C'est sans doute pour cela. ” Il sourit encore. Il aurait pu dire à son maître : “ Non, je ne suis point une tête vide, un animal, comme vous avez eu la cruauté de le dire à votre fidèle serviteur. Payez-moi 23 livres 10 sous 4 deniers que vous me devez, et je vous achèterai votre brosse. ” Il se laissa maltraiter injustement plutôt que d'exposer son maître à rougir de sa colère. Que le ciel le bénisse ! Philosophes chrétiens, avez-vous lu ? “ Tiens, Joannetti, tiens, lui dis-je, cours acheter la brosse. ” Mais, monsieur, voulez-vous rester ainsi avec un soulier blanc et l'autre noir. Va, te dis-je, acheter la brosse ; laisse, laisse cette poussière sur mes souliers. ” Il sortit. Je pris le linge et je nettoyai délicatement mon soulier gauche, sur lequel je laissai tomber une larme de repentir.

## X. DE MAISTRE.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Incartade*, parole brusque qui a quelque chose de blessant pour celui qui en est l'objet. — *Tout à coup*, soudain. *Tout d'un coup* peut s'employer dans le même sens. (*La fille unique de notre maître, atteinte d'une maladie qui lui a été tout d'un coup l'usage de sa langue.* Molière). Mais cette expression se dit généralement de ce qui se fait en même temps (*on ne va pas tout d'un coup à la corruption entière.* Saint Evremond) — *Que je n'ai pas le sou*, que je n'ai pas d'argent. Les locutions : *n'avoir pas un sou, ni sou ni double, ni sou ni maille, pas un sou vaill-*

*lant* ont la même valeur. — *Votre fidèle serviteur*, votre dévoué serviteur, qui accomplit tout ce que vous attendez de lui, qui ne s'écarte point de la foi (*fides*, foi) donnée, des engagements pris. Rapprochez, *fidei-commis, confident, infidélité, foi, fier, fiancé, constance, méfiance.* — *Vingt-trois livres, dix sous quatre deniers.* La *livre* fut d'abord une monnaie de compte qui valait un poids d'argent d'une *livre*. Elle fut progressivement réduite dans le cours du temps jusqu'à moins de 5 grammes, et à une valeur moindre que celle du franc métrique. Le *sou* (lat. *solidus*, solide, le *sou*, pièce solide) était la vingtième partie de la livre, et le *denier*, la douzième partie du *sou*. — *Xavier de Maistre*, frère du célèbre philosophe et publiciste, Joseph de Maistre ; s'est attiré lui-même une grande célébrité par quelques petits écrits : *Voyage autour de ma chambre, le Lépreux de la cité d'Aoste, le Prisonnier du Caucase*, etc. Né en 1763, mort en 1852.

## ARITHMETIQUE

## PROBLÈME

1. Un cultivateur a récolté 175 minots de pois ; 25 minots de blé de plus que les pois ; autant d'avoine que les pois et le blé ensemble ; il lui reste encore 86 minots de vieux grain. 1<sup>o</sup> Quel est le total de tout son grain ? 2<sup>o</sup> Celui de la nouvelle récolte ? 3<sup>o</sup> Combien de minots de chaque espèce de grain ?

$$\text{Rép. } \begin{cases} 1^{\circ} & 836 \\ 2^{\circ} & 750 \\ 3^{\circ} & \text{p. 175, b. 200, a. 375.} \end{cases}$$

2. Ce même cultivateur achète dans la semaine 3 vaches et un cheval, il donne 97 minots de blé pour le cheval ; pour les vaches 108 minots de pois et d'avoine. Combien lui reste-t-il de blé et de minots de grain en tout ?

$$\text{Rép. } \begin{cases} \text{blé} & 103 \\ \text{total} & 631 \end{cases}$$



3. Paul achète 8 baril de pommes contenant chacun 7 minots de 75 douzaines chacun, à raison de 9 cents la douz., et revend le tout à 13 cents. Quel est son profit ?

Rép. \$195.00

4. 45 ouvriers ont gagné \$61845.00 dans un an; 27 d'entre eux ont reçu \$48705.00. En partageant le reste également entre les autres personnes, quelle sera la part de chacun ? et combien par jour ?

Rép.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Chacun } \$730.00 \\ \text{par jour } \$2.00 \end{array} \right.$

5. Un maçon, ne travaillant pas le lundi, dépense en outre, ce jour là, 50 cents; il perd ainsi \$233.00 par année. Combien gagne-t-il par semaine ?

Rép. \$20.00.

J. D. FRÈVE.

#### PROBLÈMES DE TOISÉ.

On a donné \$14.81 $\frac{1}{2}$  pour faire niveler une cour à raison de 6 $\frac{2}{3}$  cts. la verge carrée. Quelle est la longueur de la base de cette cour dont la forme est un losange ayant pour perpendiculaire 40 pieds ?

$$\begin{array}{r} \$14.81\frac{1}{2} \div 6\frac{2}{3} \\ \underline{27} \quad \underline{27} \\ 40000 \div 180 = 222\frac{2}{3} \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 222\frac{2}{3} \\ 9 \end{array}$$

$$40 \overline{)2000}$$

Rép.  $\frac{2000}{50}$  pds.

2. A 2 $\frac{1}{2}$  cts. la verge carrée, on a donné \$15.62 $\frac{1}{2}$  pour faire bêcher un jardin de forme carrée. Quelle est la longueur du côté ?

$$15.62\frac{1}{2} \div 2\frac{1}{2} = 625 \text{ vgs. c.}$$

$$\sqrt{625} = 25 \text{ vgs. Rép.}$$

#### LEÇON DE CHOSES (1)

Nous donnons aujourd'hui une leçon de choses sur le papier.

Elle est évidemment d'un ordre plus élevé que celle que nous avons publiée dans un de

(1) Tirée de l'Éducation du 14 mai 1881.

nos derniers numéros; aussi n'est-elle plus destinée, comme cette dernière, à de très jeunes enfants, mais à des élèves de dix à douze ans, qu'une série d'exercices bien gradués, d'observations attentives, auraient mis à même de comprendre plus facilement.

On pourrait, si les enfants n'étaient pas très avancés, résumer en quelques mots la première partie de cette esquisse, pour faire de la seconde l'objet principal de la leçon.

La première partie qui est surtout historique, pourrait aussi être détachée pour former une leçon particulière destinée aux élèves du cours supérieur. En la développant un peu, en y rattachant quelques renseignements sur la littérature et les mœurs des anciens on pourrait faire une intéressante et profitable leçon d'histoire envisagée au point de vue critique.

#### LE PAPIER

##### Première partie.

M.—Georges, dis-moi quel est le moyen que tu emploies lorsque tu veux communiquer avec les personnes éloignées, ou causer avec un ami absent ?

Georges.—Je leur écrit.

M.—Que faut-il pour que tu puisses leur écrire ?

Georges.—Des plumes, de l'encre, du papier.

M.—C'est cela même. Pour rendre les communications faciles, nous avons aujourd'hui l'encre, les plumes, le papier surtout, dont il nous semble maintenant impossible de nous passer, tant l'habitude a d'action sur nous.

Pourtant, dis-moi, Edouard, toi qui aimes tant l'étude de l'histoire, crois-tu qu'on ait toujours connu le papier ?

Edouard.—Mais non, puisque, dans l'histoire de France, on cite l'invention du papier comme l'une de celles qui ont signalé la fin du moyen-âge.

*M.*—Ce n'est pas tout à fait exact. Le papier n'a bien été répandu en France que dans la seconde moitié du XIV siècle ; mais, dans le sud-ouest de l'Europe on le connaissait déjà, depuis que les Arabes étaient venus s'établir en Espagne. Ceux-ci avaient appris les procédés de fabrication du papier des Chinois, qui l'avaient inventé à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne.

Je vois, Edouard, que tu as une question à m'adresser.

*Edouard.*—En effet, monsieur. J'ai entendu dire qu'on venait de découvrir l'original de tel ou tel ouvrage, écrit deux ou trois siècles avant notre ère, si on n'avait pas de papier ?

*M.*—Voilà une question qui prouve que tu écoutes attentivement ce qui se dit autour de toi, et que tu en fais ton profit ; je suis donc véritablement heureux que tu me l'adresses. Tes camarades vont répondre peu à peu à la question que tu viens de poser.

Voyons, Paul, n'as-tu jamais écrit sur autre chose que sur du papier ?

*Paul.*—Si, monsieur ; quand j'étais petit enfant, j'ai écrit sur des ardoises ; maintenant encore j'écris mon nom avec mon couteau sur chaque règle neuve que j'ai et quelque fois sur les arbres,

*M.*—Bien. Voyons maintenant... Qui est-ce qui a encore écrit sur autre chose que sur l'ardoise ? Je suis bien sûr que vous avez quelquefois dessiné non pas seulement sur vos cahiers ou sur vos ardoises.

*Pierre.*—Moi ! J'ai souvent écrit ou fait des caricatures sur le mur du jardin. Et j'ai vu un de mes cousins, qui est graveur, écrire sur du cuivre, de l'argent, etc.

*M.*—Nous y voilà. C'était à des moyens à peu près analogues qu'on avait recours dans l'antiquité. D'abord, on écrivait avec une Pointe de fer sur des briques ; puis à l'aide d'un roseau taillé très fin et d'une liqueur formée de suie délayée dans de l'eau, on

écrivait sur des os blanchis par les ardeurs du soleil.—Prenez l'os large et plat d'une épaule de mouton, essayez d'écrire dessus avec un bâton bien taillé et trempé dans une liqueur noire, et vous pourrez vous imaginer que vous êtes un Assyrien écrivant. Ces procédés assez ingénieux, mais fort encombrants, souffrirent bientôt des perfectionnements. Les Grecs et les Romains employèrent des tablettes de bois ou de cuivre, enduits d'une mince couche de cire sur laquelle, à l'aide d'un stylet, dont les poinçons des boîtes à ouvrage peuvent vous donner une idée assez exacte, on traçait les caractères.

Quelqu'un de vous a-t-il jamais essayé d'écrire sur de la cire ou sur une substance un peu molle ?

*Georges.*—J'ai écrit sur du savon avec la pointe du poinçon de ma sœur, mais jamais sur de la cire.

*M.* N'as-tu jamais essayé d'effacer ce que tu avais écrit sur du savon ?

*Georges.*—Si, monsieur ; il m'a suffi pour y arriver, de passer plusieurs fois un couteau sur le savon.

*M.*—Les Grecs et les Romains eurent aussi cette idée. Le bout du poinçon opposé à celui avec lequel on écrivait était plat. Avec ce côté de l'instrument, les anciens faisaient ce que tu fais avec ton couteau ; ils effaçaient et polissaient de nouveau la couche afin qu'on pût y réécrire.

Quel est celui d'entre vous qui pourrait m'indiquer l'inconvénient de ce système ?

*Edouard* vivement.—C'est que l'écriture pouvait s'effacer trop facilement de sur ces tablettes.

*M.*—Justement. Le moyen n'était pas encore trouvé de réunir dans une matière la légèreté, la solidité, le bon marché nécessaires pour que l'invention fût réellement utile. On continua donc de chercher,

Les Egyptiens se mêlèrent de cette recherche, et trouvèrent ce qui se rapproche le plus

de notre papier actuel. Sur les bords du *Nil*, se trouve une sorte de roseau appelé *Papyrus*, dont la tige droite, surmontée de feuilles en bouquet, rappelle l'aspect d'un plumeau. Avec la couche blanchâtre et molle qui se trouve au-dessous de l'écorce, on imagina de faire une espèce de feutre qu'on transformait en une sorte de toile par un battage au marteau. On obtint ainsi de *grands rouleaux* sur lesquels on écrivit à l'aide d'un *pinceau*, sans couper la feuille autrement qu'à la fin de l'ouvrage.

Quel est celui d'entre vous qui a vu des documents publics écrits sur autre chose que du papier ordinaire ?

*Henri.*—Moi ! J'ai vu le diplôme du maître de l'école que je fréquentais avant de venir ici. Il était écrit sur une espèce de peau un peu jaunâtre, très dure, qui ne se plie pas facilement.

*M.*—C'est du *parchemin*, c'est-à-dire de la peau de mouton préparée et assouplie par des procédés chimiques. On l'appelait autrefois *pergamena*, du nom de la ville de Pergame (*Asie*) (Montrez Pergame sur la carte), où on la préparait fort bien. Le parchemin ainsi que le *velin*, qui est de la peau de veau préparée, s'employait à la même époque que le papyrus.

Nous voici maintenant arrivés au vrai papier

Vous savez déjà que les Chinois l'avaient inventé à une époque fort reculée, mais qu'ils gardèrent longtemps le secret de sa fabrication avec un soin jaloux. Pourtant d'heureuses indiscretions nous permirent dès le XII<sup>e</sup> siècle de fabriquer aussi du papier qui, au lieu d'être en coton comme celui des Chinois, provint des *toffes de chanvre et de lin*, car l'industrie cotonnière n'existait pas en France.

Bientôt ce fameux secret n'en fut plus un pour nous Français ; et nous fabriquâmes le papier avec une perfection dont les papeteries

d'*Angoulême*, d'*Annonay*, de *Rives*, des *Vosges* surtout, de Souche près de *Saint-Dié*, de *Normandie*, de *Prouzel* dans la somme, de *Saint Omer*, de *Besançon* et d'*Essonne*, gardent précieusement la tradition.

*Exercice.*—Montrer sur la carte tous les pays cités dans la leçon, et les faire retrouver aux enfants à mesure qu'on fera l'**EXERCICE AU TABLEAU**, dans lequel le maître fera écrire tous les mots soulignés, par un élève, les indiquant ensuite avec la baguette, le maître fera reproduire sa leçon oralement par ses élèves et leur fera prendre copie des mots écrits au tableau noir.

“ L'ÉDUCATION.”

### POÉSIE

Il est ; tout en lui ; l'immensité, les temps,  
De son être infini sont les purs éléments.  
L'espace est son séjour, l'éternité son âge ;  
Le jour est son regard, le monde est son image ;  
Tout l'univers subsiste à l'ombre de sa main ;  
L'être, à flots éternels découlant de son sein,  
Comme un fleuve nourri par cette source immense,  
S'en échappe, et revient finir où tout commence  
Sans bornes comme lui, ses ouvrages parfaits  
Bénissent en naissant la main qui les a faits.  
Il peuple l'infini chaque fois qu'il respire ;  
Pour lui, vouloir, c'est faire ; s'exciter, c'est produire.  
Tirant tout de lui seul, rapportant tout à soi,  
Sa volonté suprême est la suprême loi...  
Intelligence, amour, force, beauté, jeunesse,  
Sans s'épuiser jamais, il peut donner sans cesse ;  
Et comblant le néant de ses dons précieux,  
Des derniers rangs de l'être il peut tirer des dieux.  
Mais ces dieux de sa main, ces fils de sa puissance,  
Mesurent d'eux à lui l'éternelle distance,  
Tendent par leur nature à l'être qui les fit ;  
Il est leur fin à tous, et lui seul se suffit.  
Voilà, voilà le Dieu que tout esprit adore,  
Qu'Abraham a servi, que rêvait Pythagore,  
Que Socrate annonçait, qu'entrevoit Platon ;  
Ce Dieu que l'univers révèle à la raison ;  
Que la justice attend, que l'infortune espère,  
Et que le Christ enfin vint montrer sur la terre...  
Il est seul, il est un, il est juste, il est bon ;  
La terre voit son œuvre, et le ciel sait son nom !

LAMARTINE.